

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION  
DES MEMBRES DU CONSEIL D ADMINISTRATION  
DE L'UNION DÉPARTEMENTALE DES SAPEURS-POMPIERS DU CANTAL**

**CS ALLANCHE - Le mercredi 29 avril 2015**

**Présents** : FARRADECHE Frédéric - CAYROU Laurent - CELLARIER Romain - RAMADIER Cédric - ROQUE Karine - BAUGER Patrice - HUGON Jacques - BLANC Serge - DEFLISQUE Alain - MARTRES Laurent - TISSANDIER Christophe - SOULE Rémy - FREYSSIGNET Pascal - PAGIS Emilia - AURIACOMBE Chrystelle - SABATIER Pierre - CARRIER Jean Paul - FRAISSINIE Roger - PINQUIER Pierre - Colonel Jean-Philippe RIVIERE – Colonel Arnaud LOYER - FOURCAT Stéphanie

**Etaient excusés** : ORCEYRE Stéphane - JACQUE Mickael -VALRIVIERE Philippe - CHABRIER Gilbert - JOURDAIN Thierry - BONNET Dominique.

**Etaient absents** : ANDRIEU M.

**19H15 : Ouverture de la séance par le Président le Sergent F. FARRADECHE**

**Ordre Du Jour :**

• **COMMISSION SOCIALE**

La commission sociale n'a pas donné un avis favorable aux 2 demandes de remboursement de frais des orphelins qui ont participé aux manifestations ODP car elles ont été demandées après l'évènement sans avoir informé l'UD au préalable.

Désormais toute demande devra être transmise deux mois avant la manifestation. De plus le pupille devra être âgé de moins de 25 ans et être scolarisé.

Toute autre demande sera toutefois étudiée par la commission sociale.

• **COMMISSION SPORT**

Nouvelle tarification pour les déplacements hors département : La commission sport propose pour les personnels qui auront participé à une manifestation sportive annuelle de l'UD (Ski de fond-raquette, course d'orientation, foot, pétanque ou VTT) et qui participeront à une manifestation sportive fédérale une aide de 4 vacations d'officier par jour de compétition.

Validé par les membres du CA.

Tournoi de foot : Lors du Tournoi de foot, un sapeur-pompier a eu un geste déplacé envers l'un de ses collègues, il a transmis une lettre d'excuse.

C'est pour cela qu'il sera rajouté le texte suivant dans les règlements :

« Les compétitions doivent se dérouler dans un parfait état d'esprit et dans le respect de l'éthique sportive. Le ou les auteurs de toutes agressions verbales ou physiques feront l'objet d'une convocation adéquat. Cette dernière pourra aller jusqu'à l'exclusion définitive de participer aux manifestations sportives de l'UDSP 15.

Pétanque : un nouveau règlement a été rédigé.

Championnat de France de Pétanque : 3 chambres ont été réservées pour les équipes qualifiées.

Les pompiers de l'Espoir (relais en vélo) : Ils seront accueillis le 20 mai au CSP Aurillac, l'apéritif et le petit-déjeuner seront pris en charge par l'UDSP 15 et le repas par l'Amicale d'Aurillac.

Il n'y aura pas de quête de faite par l'UDSP 15 mais un mail d'information sera envoyé dans les centres pour récolter des dons volontaires.

## • COMMISSION MEDAILLES

Médailles qui seront remises lors du congrès de l'UD :

A. LADOUX	}	Médaille UDSP
S. BLANC		
P. BAUGER		
S. RAJEWICS		
A. BONNEFOY		
G. CHABRIER		Médaille FD

## • COMMISSION JSP

Organisation d'un concours auprès des JSP pour la création d'un écusson JSP départemental  
Cet écusson sera remis officiellement à la promotion 2015-2016 lors du congrès régional à Ydes le 14 novembre prochain.

La journée anniversaire de la section des JSP de la Vallée de la Cère (Vic Sur Cère) et la journée départementale est en cours de préparation.

Une réunion des responsables JSP aura lieu à la Fédération le 22 mai prochain, Rémy SOULE & P. FREYSSIGNET s'y rendront.

## • COMMISSION FORMATION

Présentation des bilans 2014 :

### SECOURISME :

59 STAGES P.S.C.1.

3 STAGES RECYCLAGE P.S.E. 1 & 2 (JOURNEE CONTINUE)

1 STAGE DAE

## 1 STAGE RECYCLAGE PAE 3

### **EPI** :

#### *6 FORMATIONS EPI*

#### Proposition d'augmentations :

Rémunération des moniteurs PSE : Actuellement un moniteur touche 350 € pour une formation de 35 h alors qu'il touche 100 € pour 7h de formation PSC1. Il faudrait donc rémunérer le formateur à 500 € pour équilibrer la rémunération entre tous les formateurs. Idem pour les recyclages de 6 h, actuellement à 78 €, on doit augmenter à 85 €.

C'est pour cela qu'il faudrait également augmenter le prix de la formation PSE (qui n'a pas été augmenté depuis de nombreuses années) :

Proposition :

PSE 1 ou 2 : 270 € au lieu de 250 € pour 35 h

PSE 1 & 2 : 520 € au lieu 400 € pour 70 h

Le CA valide ces demandes d'augmentations.

Formation PSE : les moniteurs demandent pour des raisons pédagogiques et d'organisation que ces formations soient organisées soit sur 5 jours bloqués ou sur 2 WE.

- **COMMISSION COMMUNICATION**

La réunion avec notre imprimeur ARSAPRIM est prévue le 22 mai prochain à 19 h.

- **JOURNEE PECHE**

La réunion de préparation aura lieu le 11 mai à 18 h.

- **SECTION DES ANCIENS**

129 anciens ont suivi le stage sur le code de la route.

114 anciens ont suivi la formation DAE faites par des moniteurs bénévoles.

La formation a été très appréciée et la section tient à remercier les moniteurs.

Pétanque : le concours se prépare activement à Chaudes Aigues

Voyage : il y a 156 inscrits pour la sortie en Aveyron.

Le PUD souhaiterait que les représentants des anciens du Cantal se rendent aux réunions de la Fédération.

- **CONGRES NATIONAL**

Il aura lieu à Agen du 23 au 26 septembre 2015. Un gîte a été réservé pour l'hébergement.

- **COMMISSION VOLONTARIAT**

La convention SDIS-Amicales a été validée en CCDSPV le 27 février 2015.

- **CONVENTION SDIS - UD**

La convention n'est toujours pas établie.

- **CONGRES DEPARTEMENTAL – JOURNEE NATIONALE**

Les enfants du collège chanteront la Marseillaise lors de la cérémonie.

Le bureau de vote sera tenu par MARTRES L. – SABATIER P. – RAMADIER C. et Stéphanie.

Présence des vieux véhicules de Pierrefort.

Fin de la réunion à 21 heures 30

Signature des membres du Bureau :